

DEPARTEMENT DE
L'AUDE

ARRONDISSEMENT
DE NARBONNE

DOMAINE :
Finances

SOUS DOMAINE :
Décisions budgétaires

OBJET :
**Débat d'Orientation
Budgétaire 2024**

Le nombre de
membres du Conseil
d'Administration en
exercice est de 13.

CONVOCACTION ET
AFFICHAGE EN DATE
DU 15/03/2024



REPUBLIQUE FRANCAISE
LIBERTE – EGALITE – FRATERNITE

N°2024/03

**DÉLIBÉRATION DU CONSEIL
D'ADMINISTRATION DU CENTRE COMMUNAL
D'ACTION SOCIALE**

Séance du Conseil d'Administration du 21 mars 2024.

Le Conseil d'Administration du Centre Communal d'Action Sociale de CUXAC D'AUDE légalement convoqué, s'est rassemblé au lieu ordinaire de ses séances, Sous la présidence de M. Grégory DELFOUR, Maire.

Présents : M. Grégory DELFOUR, Peggy MEILLIERE, Céline REY, Gaëlle SIMOES-ROLAS, Amanda BENAVIDES, Angélique GRAELL, Virginie LESCURE, Frédérique TISCAR, Brigitte MAYEUR.

Formant la majorité des membres en exercice.

Absents :

Anne-Marie GROUARD, procuration à Mme REY Céline.
Sarah CABES.
Olivier PAOLINI.
Yves BEZIAT.

Rapporteur : M. le Président

Vu l'article L2312-1 du CGCT,

M. le Président rappelle aux membres du conseil d'administration que les communes et établissements publics de plus de 3500 habitants sont tenus de présenter, dans un délai de deux mois précédant le vote du budget, un rapport sur les orientations budgétaires.

Ce rapport donne lieu à un débat. Il est pris acte de ce débat par une délibération spécifique.

Le président du CCAS présente donc aux administrateurs le rapport présentant les grandes orientations budgétaires 2024.

Le Conseil d'administration,
Où l'exposé du rapporteur et après en avoir délibéré,
Prend acte de la tenue du Débat d'Orientation Budgétaire 2024.
Prend acte du rapport sur la base duquel s'est tenu ce D.O.B.
Approuve le Débat d'Orientation Budgétaire 2024.

Pour : 10

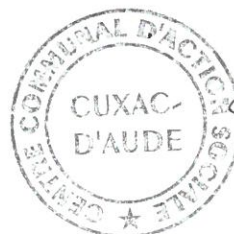
Contre : 0

Abstention : 0

La Secrétaire,

Le Président,

Céline REY



Grégory DELFOUR

DÉBAT D'ORIENTATION BUDGÉTAIRE 2024

I - ANALYSE DE L'ANNÉE BUDGÉTAIRE 2023

I - 1 LE COMPTE ADMINISTRATIF PRÉVISIONNEL POUR L'EXERCICE 2023

	Fonctionnement	Investissement avec restes à réaliser	Total
Dépenses	29 768,89 €	15 722,69 €	45 491,58 €
Recettes	32 138,68 €	37 997,14 €	70 135,82 €
Résultat de l'exercice	2 369,79 €	22 274,45 €	24 644,24 €

II - PERSPECTIVES POUR L'ANNÉE 2024

LES RESSOURCES :

Subvention de la Mairie :	40 530.21 €
Recettes et Produits divers :	1 500.00 € (concessions cimetièrre)
Report excédent section de fonctionnement	2 369.79 €

TOTAL DES RESSOURCES	44 400.00 €
-----------------------------	--------------------

LES CHARGES

<u>Les Frais de personnel (montant prévisionnel)</u>	20 000.00 €
<u>Aides</u>	3 500.00 € (voir détail ci-dessous)
Subvention associations (octobre rose)	500.00 €
<u>Fêtes et cérémonies</u>	12 700.00 €
Dépenses courantes	1 700.00 €
Assurance multirisques	1 100.00 €
Impôt foncier	900.00 €
<u>Amortissement</u>	4 000.00 €

TOTAL DES CHARGES	44 400.00 €
--------------------------	--------------------

DETAIL DES AIDES PREVISIONNELLES

- 1 500.00 € Bourse aux permis
- 500.00 € Bourse sport
- 1 500.00 Colis alimentaires et aides diverses

PROJETS D'INVESTISSEMENT

L'excédent 2023 (24 271 €), le FCTVA (1 100 €) et les dotations aux amortissements (4000 €) permettent de finaliser les RAR (Défibrillateur) et l'acquisition de mobiliers/matériels et travaux divers à hauteur de 29 371 €.